

LAON, le 07 avril 2026

Delphine MORESCHI-JOLY
Cheffe de division

Dossier suivi par :
Tristan THEBAULT
Chef de bureau
dipred1-02@ac-amiens.fr
03 23 26 22.00

Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de l'Aisne
Cit  administrative
02000 LAON

L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux de
l'Éducation Nationale de l'Aisne

à

Mesdames et messieurs les Enseignants
du 1er degré public
S/c de mesdames et messieurs les
Directeurs d'école
S/C de mesdames et messieurs les
Inspecteurs de l'Éducation nationale

Objet : Indemnités pour activités péri-éducatives (IPE) 2025-2026

Texte de référence :

. Décret 90-807 du 11 septembre 1990 relatif aux critères d'attribution des indemnités péri-éducatives

Le décret cité en référence précise les conditions dans lesquelles des indemnités péri-éducatives peuvent être accordées aux enseignants, titulaires ou non titulaires (*le statut des autres personnels amenés à encadrer des activités auprès des élèves ne leur permet pas d'en bénéficier : assistants éducation – volontaires service civique - PsyEN et AESH*).

☞ La participation d'enseignants du 1er degré à **l'organisation, l'accueil et à l'encadrement d'activités sportives, artistiques, culturelles, scientifiques ou techniques, ou qui contribuent à la mise en œuvre des politiques interministérielles à caractère social**, au profit des élèves

en dehors du temps de classe,

peut donner lieu à l'attribution d'indemnités péri-éducatives.

☞ Cette attribution ne constitue pas un paiement heure pour heure, mais la reconnaissance d'un engagement. Elle est établie par répartition d'une dotation départementale annuelle, proportionnellement au nombre d'heures effectuées.

☞ Taux unitaire horaire actuel d'une indemnité : 25,01 Euros au 01.07.2023.

Je vous invite à renseigner la demande d'indemnités accompagnée de la fiche projet pédagogique en cohérence avec le projet d'école pour chaque projet mené.

Ainsi, deux projets distincts font l'objet de deux demandes distinctes.

Les demandes d'indemnités, accompagnées si besoin des projets pédagogiques, sont à renvoyer à l'Inspection de l'Éducation Nationale de votre circonscription (IEN) **pour le 21 MAI 2026 délai de rigueur.**

Je vous remercie de votre engagement au service de la réussite de tous les élèves.

Signé

Alain AUBERT

DEMANDE D'INDEMNITÉS PÉRI-EDUCATIVES 1^{ER} DEGRÉ PUBLIC
ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026
Référence : décret 90-807 du 11 septembre 1990

CIRCONSCRIPTION :

COMMUNE :

ECOLE :

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom et prénom	Poste occupé

INTITULÉ DU PROJET

--

Caractère spécifique de l'activité

PUBLIC ENCADRE (1)

Sportif <input type="checkbox"/>	Scientifique <input type="checkbox"/>	Elèves de l'école <input type="checkbox"/>
Artistique <input type="checkbox"/>	Technique <input type="checkbox"/>	Elèves d'autres écoles <input type="checkbox"/>
Patrimoine <input type="checkbox"/>	Social <input type="checkbox"/>	Effectif concerné (préciser) :

CATEGORIE (1)

CALENDRIER DETAILLE DES ACTIVITES ENCADREES

Activité périscolaire régulière <input type="checkbox"/> <i>(avant la classe, pendant la pause méridienne, après la classe, le mercredi)</i>	Début et fin de mise en œuvre : Nombre d'heures hebdomadaires : Nombre d'heures totales réalisées hors temps scolaire :
Sortie ou voyage scolaire sans nuitée <input type="checkbox"/> <i>(Visite musée, exposition...)</i>	Date et horaires de la sortie : Nombre d'heures réalisées hors temps scolaire :
Séjour collectif avec nuitée(s) <input type="checkbox"/> <i>(Classe patrimoine, de découverte, itinérante, européenne)</i>	Date de départ et de retour : Nombre de jours du séjour :
Manifestation ponctuelle <input type="checkbox"/> <i>(rencontre sportive, culturelle ...)</i>	Date(s) de la manifestation : Nombre d'heures totales réalisées hors temps scolaire :
Autres (préciser) : <i>(classe d'eau, projet en lien avec une opération nationale, liaison inter degré, projet porteur des valeurs de la République...)</i> <input type="checkbox"/>	Nombre d'heures totales réalisées hors temps scolaire :

Je soussigné(e) (nom, prénom du demandeur) certifie que ces activités d'accueil et d'encadrement des élèves se déroulent en dehors du temps scolaire, et ne donnent lieu à aucune rémunération par ailleurs.

Date : Signature :

Attestation de la directrice ou du directeur de l'école :

Je soussigné(e), (nom, prénom) atteste que M
- a réalisé les activités décrites ci-dessus au cours de l'année scolaire 2025-2026
- a le projet de réaliser les activités décrites ci-dessus au cours de l'année scolaire 2025-2026

Date : Signature :

Avis de l'inspecteur de l'Education nationale : favorable défavorable (avis à motiver)

Nombre d'indemnités proposé : (à remplir obligatoirement) Date : Signature :

(1) Cocher les cases adéquates

A transmettre pour avis à l'Inspecteur(trice) de l'Education Nationale de la circonscription avant le 21 MAI 2026 délai de rigueur

1. Demandes pour des séjours collectifs avec nuitées (classes mer, montagne, patrimoine, itinérante, européenne et de découverte...), **il n'est pas nécessaire de joindre le projet pédagogique**, qui est validé par le directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.

2. Pour toutes autres demandes, compléter le document suivant.

INTITULE DU PROJET

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES EN COHERENCE AVEC LE PROJET D'ECOLE

COMPETENCES DU SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE VISEES

DEROULEMENT (Emploi du temps, activités réalisées...)	
Emploi du temps explicite	
Intitulé des activités	

EVALUATION DU PROJET
<input type="checkbox"/> Les objectifs du projet ont été atteints : comment ce projet a-t-il été valorisé ?
<input type="checkbox"/> Les objectifs du projet ont été atteints partiellement : quelles ont été les difficultés rencontrées ?